



L'Info de Saint-André

122-A, rue Principale Saint-André
Journal municipal au service de la collectivité
Courriel : munand@bellnet.ca

15 novembre 2017

Numéro SOIXANTE ET TROIS

Fête de l'Halloween tout en couleur



Le Comité de la famille a la formule juste pour réussir une fête d'Halloween. On l'a bien vu le dimanche 29 octobre dernier quand environ 60 jeunes et moins jeunes ont envahi le village. Et ce n'est pas la pluie qui a réduit l'enthousiasme. La plupart des maisons qui souhaitaient recevoir avaient décoré pour ne pas passer inaperçues.

Crédit photo : Mario Ouimet

Pendant ce temps-là, des adultes attendaient au Centre de loisirs avec des collations appropriées pour l'événement. Des fruits (beaucoup), des sucreries (un peu moins) et des jeux. Les adultes étaient présents aussi et on a aperçu la souris Minnie et Mikey qui les accueillait après leurs visites.



L'Halloween, c'est une belle occasion d'enseigner la sécurité aux jeunes. Ceux-ci étaient habillés avec des couleurs vives, circulaient à pied ou en voiture et toujours accompagnés d'un adulte. Et le SSI KamEst était sur place pour inviter les automobilistes à la prudence. BRAVO!



Mise aux normes INCENDIE du réseau d'eau potable



Entre 2009 et 2013, la municipalité a préparé son projet de mise aux normes pour réduire le taux de trihalométhane (sous-produits résultants de la chloration de l'eau) dans l'eau potable. Cet investissement pour améliorer la qualité de l'eau a exigé un investissement de 731,600 \$ de la municipalité. Cette dépense a été financée par le Programme des Infrastructures Québec-Municipalité et par le Programme de Taxes d'essences Contribution Québec. Le système de traitement qui a été mis en place à Saint-André est un processus à la monochloramine, lequel permet de réduire au minimum les Trihalométhanes (THC). ←À gauche, l'usine de traitement.

Avec toute la séquence de traitement, l'eau répond à toutes les exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. La priorité d'ici 2020, c'est la mise aux normes « **incendie** » du réseau.

Principales modifications au réseau

Afin de réhabiliter la borne-fontaine située le long du chemin de la Madone, la municipalité doit augmenter la réserve d'entreposage d'eau et le débit du réseau. Dans ce contexte, l'ajout d'un puits additionnels a été reporté à plus tard, car le puits actuel peut répondre aux besoins de la communauté s'il est géré avec prudence.

Pour 2018, le réseau d'eau potable sera mis aux normes "incendie"

La municipalité devra doubler les installations d'entreposage de l'eau afin de répondre aux exigences incendie. Ainsi, un nouveau réservoir circulaire et installé juste à côté du réservoir actuel serait érigé. Il sera très semblable au réservoir actuel comme mode d'approvisionnement en eau et comme capacité. La réserve sera d'environ 175,000 litres.

Pour accroître le débit, deux pompes de 15 kW (20 HP) chacune seront installées à la sortie des réservoirs afin d'offrir le débit requis lors d'un appel incendie. Plusieurs autres changements seront apportés au réseau pour le rendre encore plus facile à gérer et certainement plus fiable. L'ensemble des travaux à réaliser en 2018 exigera des investissements estimés actuellement à près de 300,000 \$. À moyen terme, la réhabilitation de la borne-fontaine de catégorie C réduira les primes d'assurances incendie. Voilà une bonne nouvelle! Et ces travaux seront entièrement couverts par une aide financière.





Résumé des principales décisions prises lors de la séance publique du conseil municipal du 14 novembre 2017 (le PV complet est disponible sur le site Web de la municipalité).

En plus de l'adoption des affaires habituelles, le conseil a :

1. Déposé l'état de la situation financière de la municipalité, adopté le calendrier 2018 des séances publiques;
2. Désigné des substituts à la MRC de Kamouraska pour 2018 et mis fin au travail à temps plein de Vital Morin;
3. Ajusté le loyer des bureaux municipaux et de la salle communautaire pour l'année 2018 (majoration de 1.4 % à 17,989 \$ + tx);
4. Accepté la plus basse soumission conforme pour la vidange des fosses septiques de Campor (173.50 \$/an pour 3 ans);
5. Donné un avis de motion pour convoquer une réunion extraordinaire pour l'adoption du règlement no 214 concernant le budget 2018;
6. Adopté le budget 2018 de SSI KamEst, autorisé à payer les cotisations 2018 et inscrits les élus aux formations obligatoires;
7. Autorisé le maire à assister au Noël au Kamouraska (2 billets) et 3 conseillers au Gala des Ambassadeurs du Kamouraska;
8. Autorisé le dépôt d'une demande de subvention au programme Emploi Canada 2018 et nommé des représentants sur des Comités;
9. Autorisé l'achat de paniers de fleurs pour décorer le village en 2018 et le paiement de 127,294 \$ à BML pour de l'asphaltage;
10. Autorisé la municipalité à réclamer du MTMDET et du député une subvention confirmée de 20,000 \$ pour travaux routiers 2017;
11. Autorisé le paiement à Transport en Vrac St-Denis d'une facture de 10,058 \$ concernant la risberme et l'installation d'un clapet;
12. Autorisé une formation pour la directrice générale concernant la loi 122 et autorisé le remboursement du Fds de roulement;
13. Adopté le bilan de l'eau 2016, autorisé une formation pour l'opérateur des eaux usées au coût de 2800 \$;
14. Autorisé des modifications en 2018 sur le site Web de la municipalité au montant de 1600 \$ + taxes;
15. Accepté la soumission de LGT inc. au montant de 5800 \$ + taxes pour la préparation d'un devis de performance pour la mise aux normes en 2018 du Centre de loisirs (électricité et mécanique);
16. Donné un avis de motion pour l'adoption du règlement no 215 concernant les travaux de cours d'eau 2017 fait par la MRC;
17. Donné un avis de motion pour modifier le règlement 199 concernant le budget 2016 concernant la tarification de l'eau;
18. Demandé à la MRC de procéder rapidement à l'installation d'un réseau de communication au mont Noir (SSI KAMEST);
19. Donné un avis de motion pour modifier le budget 2016 et adopté une résolution remerciant les 4 conseillers ayant quitté;

Source : Gervais Darisse

Qui dit changement d'heure dit changement de piles...



Le retour à l'heure normale s'est fait dans la nuit du 4 au 5 novembre.. Le changement d'heure nous rappelle qu'il est aussi temps de vérifier le bon fonctionnement de nos avertisseurs de fumée et d'en remplacer les piles.

L'avertisseur de fumée est obligatoire en vertu de la réglementation en vigueur. Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai. Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur.

Points importants à retenir : Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.

Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le, il a probablement plus de 10 ans. Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et la prévention des incendies, communiquez avec votre Service de sécurité incendie au 418-495-2440 # 228 ou incendie@stalexkamouraska.com



Bureau de poste À ne pas manquer cet automne!

Tournée de la Monnaie royale canadienne **11 au 15 décembre** ici à votre bureau de poste!

Venez voir les nouveautés, rabais et plus! Une belle façon de gâter ceux qu'on aime et pourquoi ne pas se faire plaisir si le cœur vous en dit! Bienvenue à tous!

Votre maître de poste



Municipalité de Saint-André

122-A, rue Principale, Saint-André (Qc) G0L 2H0

RAPPORT DU MAIRE au 1er novembre 2017 sur la situation financière de la municipalité de Saint-André

Chers concitoyennes et concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous transmets le rapport de la situation financière de la municipalité de Saint-André. Le maire est tenu, en vertu de l'article 955 du Code municipal, de rendre compte de l'administration de celle-ci. Le présent énoncé budgétaire présente la situation financière de Saint-André au 31 décembre 2017, indique l'évolution du budget de l'année en cours et propose des orientations pour l'année 2018.

Faire de la politique, c'est traduire dans des actions concrètes la réponse aux besoins de la population. L'exigence permanente de transparence et de démocratie qui nous anime invite à une grande transparence sur la situation financière de la municipalité de Saint-André. Le présent rapport est donc celui des réalisations d'une équipe à la dernière année de son mandat.

1. Rapport financier au 31 décembre 2016

Les états financiers au 31 décembre 2016 ont été préparés par la firme Malette de Saint-Pascal (monsieur Gilles Lebel, c.a.) et comprennent un audit sans réserve. Ils présentent des revenus de 879,531 \$, contre des charges totalisant 1,010,521 \$, entraînant un déficit de 130,990 \$. Toutefois, le surplus de fonctionnement à des fins fiscales (après réajustement des revenus d'investissement, des dépenses d'amortissement et autres charges similaires) a été de 19,987 \$. L'endettement de la municipalité diminue graduellement et les élus veillent à réaliser tous les nouveaux projets sans nouvel emprunt à charge.

Ventilation des dettes au 31 décembre 2016

Affectation	Ensemble*	Utilisateurs	Gouvernement	Total
Aqueduc		154,950 \$	154,950 \$	309,900 \$
Égouts (2 règlements)	70,318 \$	632,857 \$	494,025 \$	1,197,200 \$
Fils	135,200 \$		380,400 \$	515,600 \$
Total des dettes	205,518 \$**	787,807 \$***	1,029,375 \$	2,022,700 \$

* Chargé à l'ensemble des contribuables.

** Représente 326 \$/personne

*** Représente environ 2425 \$/personne

Surplus réservés, affectés et libres :

La municipalité a constitué des réserves pour différentes fins. Le fonds de roulement au 31 décembre 2016 était de 36 997 \$. Au 31 décembre 2016, les réserves ou fonds affectés qui apparaissaient au rapport financier étaient de 197,332 \$ répartis comme suit :

- Réseau d'eau potable : 92,924 \$
- Vidange des étangs : 12,893 \$
- Fonds des élus : 5,462 \$ (dons d'élus municipaux)
- Enfouissement des fils : 16,052 \$
- Affectation budget 2017 : 70,000 \$

Quant aux surplus antérieurs non affectés, ils cumulaient 488,581 \$ au 31 décembre 2016, en diminution de 61,012 \$ sur l'année précédente. Ce surplus libre représente une situation adéquate.

2. Traitement annuel des élus en 2017

En vertu des dispositions prévues à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport doit faire état des traitements attribués aux élus municipaux pour l'exercice 2017.

	Salaire	Allocation dépense
• Traitement des conseillers :	1203 \$	601 \$
• Traitement du maire (MUN) :	3611 \$	1805 \$
• Traitement du maire (MRC) :	3562 \$	1781 \$

3. Le personnel

La municipalité embauche une directrice générale avec un horaire de 28 heures par semaine, une aide à raison de 14 heures par semaine, un inspecteur municipal à 40 heures également préposé au traitement de l'eau potable et aux eaux usées. Un aide à raison 28 heures semaine pendant 26 semaines assiste l'inspecteur municipal. Finalement, la municipalité embauche deux animateurs pour les terrains de jeux pendant l'été. Les employés cumulant plus de 6 mois d'ancienneté peuvent contribuer à un fonds de retraite à cotisation déterminée et la municipalité y participe pour un montant équivalent (50/50).

4. Rôle d'évaluation

Un nouveau rôle d'évaluation triennal entrera en vigueur le 1er janvier 2018 et sert à déterminer le compte de taxes municipales de chaque propriétaire. Les membres du conseil tentent de garder sous contrôle l'évolution du compte de taxes en tenant compte de l'augmentation des valeurs taxables. Celles-ci vont augmenter de 6.1 % au 1er janvier 2018.

5. Budget de l'exercice 2017

Le Conseil municipal avait adopté en décembre 2016 le budget 2017 dont voici les faits saillants :

Revenus anticipés y incluant transferts gouvernementaux 2017	1,539,501 \$
Dépenses anticipées 2017	1,609,501 \$
Affectation (surplus libre) 2017	70,000 \$
Surplus de fonctionnement anticipés 2017	0

Le budget 2017 anticipait des transferts gouvernementaux dont l'encaissement a été reporté à l'année 2018. Le décalage des projets d'investissement (mise aux normes incendie du réseau d'eau, mise aux normes du Centre de loisirs et réaménagement de la bibliothèque) à l'année 2018 et l'anticipation de travaux routiers en 2017 ont requis une partie du surplus non affecté. L'analyse des activités courantes de la municipalité permet, cependant, d'envisager une fin d'année financière conforme aux prévisions.

6. Projets d'immobilisations en cours ou réalisés en 2017

Description des fins	Montant (ti)
Mise aux normes incendie du réseau d'eau potable et du Centre de loisirs (préparation des devis)	21,566 \$
Achat de 30 bornes antimoustiques avec leurres pour 2017-2018 (dont 2 pour Tête d'Allumettes)	48,510 \$
Installation d'un clapet perché et d'une risberme au secteur Ouest du village	18,725 \$

Liste des contrats au 30 septembre 2017 avec dépense de plus de 25 000 \$

Description des bénéficiaires et fins	Montant (ti)
CG Thériault, entretien chemin d'hiver (dénivellement, pelle déglacage, niveleuse, etc.)	32,886 \$
Ministère des Finances du Québec, services de la Sûreté du Québec (12 mois)	47,068 \$
Municipalité de St-Alexandre, délégation compétence incendie KamEst et Gestion matières résiduelles	68,942 \$
MRC de Kamouraska, quotes-parts 2017 (55,074 \$) et mise à jour triennal du Rôle d'évaluation (29,526 \$)	84,600 \$
BML, travaux routiers en 2017	125,471 \$

7. Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

La révision de tous nos règlements d'urbanisme exigera l'introduction des cotes de crues du fleuve Saint-Laurent ajoutera de nouvelles contraintes à nos contribuables du périmètre du village. Malgré cela, le prochain programme d'immobilisations qui devrait être adopté en décembre devrait tenir compte des éléments suivants :

- Centre de loisirs (réaménagement du site et de la patinoire) financé par la TECQ et FPC (environ 425,000 \$);
- Mise aux normes incendie d'une partie du réseau d'eau potable pour le cœur du village, financé par la TECQ (environ 290,000 \$);
- Réaménagement de la bibliothèque municipale dans des locaux de la Commission scolaire (environ 450,000 \$ avec un financement à déterminer);

Je tiens à remercier tous les membres du conseil (anciens et nouveaux), tous les employés municipaux, tous les pompiers volontaires et tous les membres d'organismes communautaires pour leur engagement durant l'année. Je remercie aussi la population qui nous appuie dans notre vision pour que Saint-André demeure un endroit où il fait bon vivre. Quatre nouvelles figures viennent de rejoindre le conseil et vont changer les façons de faire. Les défis ne manquent pas. Impliquons-nous collectivement dans notre devenir!

Gervais Darisse, maire

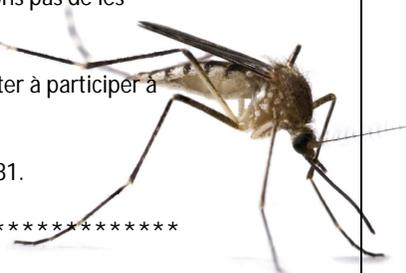


TRAVAUX DU COMITÉ CITOYEN DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Le comité citoyen de Saint-André a repris ses rencontres de préparation en vue de la saison des moustiques 2018. Comme citoyen, citoyenne, il est temps à ce moment-ci de préparer nos nichoirs à oiseaux insectivores et nos cabanes à chauve-souris pour la prochaine saison. N'oublions pas de les nettoyer à l'eau si nos nichoirs et nos cabanes ont été occupés l'été dernier.

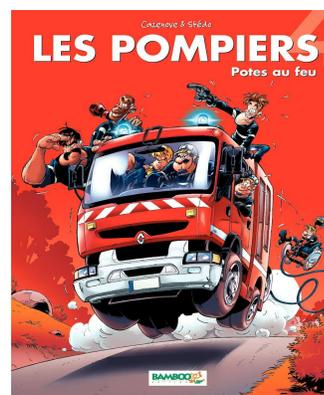
Nous vous tiendrons au courant des prochains travaux du comité. Je profite de l'occasion pour vous inviter à participer à ces rencontres. Vous êtes les bienvenus en tout temps.

Pour connaître la date de la prochaine rencontre, vous adresser auprès de Francine Côté au 418-493-2481.



Du plaisir à lire

Collection Bandes dessinées **Les pompiers**
17 numéros rigolos pour les petits ou les grands



Le numéro des fêtes de la revue Ricardo « **NOËL EN FAMILLE** », 120 recettes et idées pour le temps des fêtes. Un fascicule de 22 pages est inclus et illustre des délices simples ou spectaculaires pour les festins des fêtes.

Vous pouvez également emprunter le magnifique recueil de recettes de FAMILLE FUTÉE #3. Des idées originales, simples et délicieuses.

Heure du conte du 21 octobre

Une dizaine de jeunes ont assisté à l'activité. Merci aux parents présents. Les enfants ont apprécié les deux histoires, joué au lancer de l'anneau sur les citrouilles et bricolé des signets pour l'Halloween. Un samedi matin très divertissant pour les petits.

POUR PARTICIPER À LA TOURNÉE 2018
du député Bernard Généreux
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

CONTACTEZ LE :
bernard.generoux@parl.qc.ca
www.bernardgeneroux.ca

f t i y

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca



Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

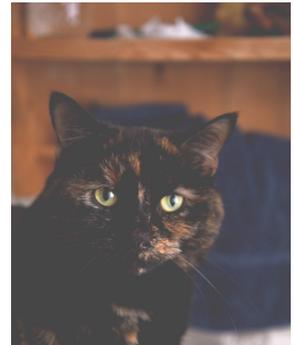
Le documentaire « **Ma fille n'est pas à vendre** » sera présenté dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes, jeudi le 30 novembre à 9 h au Centre-Femmes.

Venez dîner avec nous à l'occasion du **Dîner de Noël** organisé par le Centre-Femmes. L'activité aura lieu au Centre communautaire Robert-Côté de St-Pascal, mardi le 5 décembre à 11 h 30. Contribution volontaire suggérée 5 \$. Inscription avant le 1er décembre. Bienvenue à toutes!

Café-bricole des fêtes! Venez bricoler avec nous le jeudi 7 décembre à 13 h 30. Possibilité de faire un 2^e atelier en avant-midi si le nombre d'inscriptions le permet. Inscrivez-vous avant le 5 décembre. Contribution 3 \$.

Pour toutes les activités, inscrivez-vous au 418 492-1449. Sauf sur indication contraire, les activités ont lieu au Centre-Femmes, 710 rue Taché à St-Pascal. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour participer aux activités. Visitez le www.lapasserelledukamouraska.org.

****Nous avons perdu notre chatte depuis le 24 août. Elle s'appelle Gaïa, est âgée de 6 ans, n'a pas de collier, yeux verts, race écaille de tortue. Elle aime se frotter aux gens, mais elle a peur des mains, donc elle réagit mal aux inconnus. Elle est super affectueuse et nous souhaitons beaucoup la retrouver. Merci de nous aider à la retrouver. Contactez-nous si vous avez des indices! Merci! Source : Julie et Philip 418-551-8492 ****



ERRRATUM concernant le Défi Everest

*Un petit oubli s'est glissé dans le dernier article de l'équipe du Défi Everest. Nous tenons à préciser que le **Comité de développement de Saint-André** figure également sur la liste de nos commanditaires. Nous sommes désolés de l'oubli et nous vous remercions chaleureusement de votre appui! Source : Sophie Archambault*



144, rue Principale
Saint-André de Kamouraska
Téléphone : 418 493-2643

Service professionnel pour Homme et Femme



Sophie Archambault
Massothérapeute

TEL. 418.363.0555
CELL. 418.868.4984
ARCHAMBAULTSOPHIE@HOTMAIL.COM
REÇU POUR ASSURANCE
MÉMBRE MON RÉSEAU +

Le comité de développement invite toute la population à une rencontre d'information concernant le bilan annuel de l'organisme sans but lucratif. Cette rencontre aura lieu le jeudi 23 nov. à 19 h à la salle communautaire de St-André.

Les objectifs du projet Points de vue sont maintenant atteints et le rapport final a été déposé à la MRC de Kamouraska. Donc, il est maintenant possible d'imaginer et d'élaborer de nouveaux projets. C'est pour cette raison que vous êtes conviés à cette soirée spéciale dans le but de redonner une nouvelle énergie, de maintenir et susciter des intérêts au développement municipal.

Êtes-vous curieux? Avez-vous de bonnes idées afin d'enrichir la vie communautaire, culturelle ou économique de St-André? Auriez-vous quelques heures par mois à consacrer pour vous impliquer et enrichir notre milieu? C'est un rendez-vous le jeudi 23 novembre.

Les administrateurs sortants remercient sincèrement tous les citoyens qui ont appuyé depuis quelques années les actions du comité en devenant membre de l'organisme.

POÉSIE, CALME, DÉCOUVERTE, NOSTALGIE...

Parmi les centaines de commentaires couchés ou dessinés sur les cahiers de notes mis à la disposition des visiteurs dans le petit phare, en voici quelques-uns de l'été 2017 :

- « *Quel endroit merveilleux! Les pieds dans le fleuve... ou presque, à écouter chanter le vent et voir valser les herbes. J'en ferais bien un refuge pour quelques jours. On peut toujours rêver! Merci de nous permettre d'y accéder* ». Carmen Belzile, Granby, 13/08/17
- « *Wow! Quelle découverte! À ajouter à ma liste des plus beaux endroits de la planète* ». Lindsay Gault, Nouvelle-Zélande 08/09/17
- « *Comment la nature fait-elle pour qu'on s'y sente à sa place dès qu'on se laisse bercer par son charme? Je pose les yeux, une parcelle de mon âme s'entremêle aux milliers de souvenirs que les autres voyageurs ont déjà laissés derrière eux* ». Pépé Morin, 04/08/17
- « *On s'est fiancés ici* ». Sab et Gab 08/17
- « *Thank you for having this area available to the public. It is a spectacular spot ! After sitting on the bench by the seaway for almost an hour, I could barely leave. I have travelled to many places all over the globe but this is truly SPECIAL !!!* » Eric Thaler, Groover, Vermont



Et vous gens de St-André, profitez de ce lieu unique qui vous appartient. C'est si c'est bon de se rappeler la beauté de nos paysages et d'apprécier notre environnement!

LA HALTE DESJARDINS a été inaugurée le 3 octobre dernier.

Merci à la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska pour l'aide financière qui a permis l'installation de l'aire de repos et de pique-nique. Cette extension du parc de l'Ancien Quai complète l'aménagement prévu dans le cadre du projet Points de vue. Source : Micheline Rodrigue

LA MUNICIPALITÉ SURVEILLE LES GRANDES MARÉES DU DÉBUT DÉCEMBRE

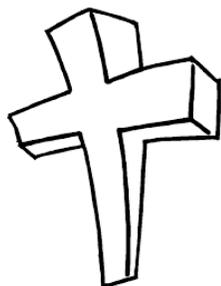


- **Mardi 5 déc.** : pic à 6.2 m. à 16 h 12
- **Mercredi 6 déc.** : pic à 6.1 m. à 17 h 2

Une surveillance continue s'effectuera ces journées-là afin d'éviter tout risque.

Les travaux effectués à l'ouest du village cet automne augmentent la sécurité du village, mais n'éliminent pas la prévention et la surveillance.

La municipalité



La Fabrique de la paroisse Saint-André vous remercie

La population a été très généreuse pour financer les activités de l'église de Saint-André. La campagne 2017 de la capitation a permis à la fabrique de préparer avec une certaine assurance l'année 2018. Tous les résidents de Saint-André doivent se sentir interpellés par cet appel.

J'en profite pour remercier les marguilliers de la paroisse qui se sont investis dans ces visites de paroissiens parce qu'ils croient que donner temps et argent rapporte à tous. N'oubliez pas qu'il est encore possible de contribuer à la campagne de financement. Normand Thiboutot, président

DES PERSONNES ÂGÉES DU VILLAGE S'INITIENT À LA TABLETTE ÉLECTRONIQUE



Depuis le début de l'été, des aînés de la Résidence Desjardins s'initient à la tablette électronique. Depuis que le WiFi est disponible dans tout l'édifice, quatorze personnes âgées ont accès à deux jeunes qui viennent occasionnellement les aider à apprivoiser l'usage d'une tablette. Mais, qu'est ce que cela peut bien rapporter aux aînés?

Par exemple, les personnes qui ont développé une certaine habileté sont maintenant capables d'échanger sur Skype, d'envoyer de courts courriels, d'aller voir la carte avec Google earth, de faire des mots croisés directement sur la tablette sans papier.

Dans un contexte où tout se modernise et où les quotidiens en version papier sont susceptibles de disparaître, ceux-ci se préparent en lisant la Presse Plus ou le journal Le Soleil tous les jours sur la tablette. Mais, on ne fait pas que lire et rester branché sur l'actualité avec la tablette. On fait beaucoup plus. Par exemple, quelques-uns vont faire des recherches sur Safari. D'autres sont maintenant capables d'aller consulter

leurs affaires financières directement sur la tablette et en toute confidentialité.

Les amateurs de musique obtiennent très facilement leur musique préférée qu'ils peuvent, comme les jeunes, écouter en boucle. Il n'y a pas de limite à l'information qui peut être disponible. Ces aînés peuvent écouter la musique western, passer au classique, au chant choral, au chant grégorien et finir par l'opéra. Et sachez que la musique de Noël est déjà dans leur cœur.

Vous souhaitez développer une certaine habileté sur la tablette? Ce programme d'initiation est ouvert à **tous les résidents de la municipalité de Saint-André**. Le salaire des jeunes qui aident les personnes est couvert par un programme du ministère de la Famille et des Aînés. Sortez de votre isolement et prenez contact avec la directrice générale de la Résidence Desjardins, Katerine L. Michaud au 418-493-2142 poste 1175. La seule condition est de disposer d'une tablette, peu importe la marque.

SIX RAISONS DE NE PAS TOUT ENVOYER DANS LES ÉGOÜTS...

COMME NOS POUBELLES, NOS TOILETTES OU NOS ÉVIERS NE PEUVENT PAS ACCUEILLIR N'IMPORTE QUEL TYPE DE DÉCHETS. POURQUOI?

1) Parce que cela peut bloquer les pompes

Les systèmes d'assainissement comprennent des tuyaux qu'il n'est pas toujours possible de placer en pente de manière à profiter d'un écoulement gravitaire. Dans ce cas, des pompes sont mises en place pour permettre l'évacuation des déchets. Ces pompes peuvent être abîmées par certains détritons non solubles ou rapidement biodégradables tels que des lingettes, mais aussi des serviettes hygiéniques, des cotons-tiges, du tissu, etc.)

2) Parce que certains déchets réduisent l'efficacité de la station d'épuration

Le fait de jeter des composés toxiques dans les toilettes (peinture, diluants, pesticides...) peut entraîner une hécatombe dans les micro-organismes employés pour dégrader les déchets organiques, ce qui réduit alors l'efficacité de traitement de la station. La municipalité doit faire analyser la qualité du traitement tous les mois et en transmettre le résultat au ministère de l'Environnement.

3) Parce que cela menace la santé de l'employé municipal qui entretient le réseau

« Chaque fois que vous jetez un fond de diluant dans votre lavabo, demandez-vous si vous aimeriez travailler dans une pièce dans laquelle vous auriez déversé ce produit? »

4) Parce que cela coûte cher

Lorsqu'une conduite est obstruée ou qu'une pompe tombe en panne, la municipalité doit agir très rapidement pour éviter des débordements. Et le tarif de ces interventions se répercute sur le compte de taxes.

5) Parce que cela pollue

Les produits toxiques introduits dans le système d'assainissement ne sont pas éliminés par les traitements de la station. Une fois introduits dans le milieu naturel, ces produits vont avoir un effet délétère sur la plupart des espèces vivantes (plantes, animaux, micro-organismes). Les micropolluants sont aujourd'hui considérés comme l'un des éléments majeurs de dégradation des milieux aquatiques.

6) Parce qu'il y a d'autres structures adaptées : Vidanges, matières recyclables, putrescibles, Écocentre, entreprises spécialisées, etc.

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques. Tous les autres déchets doivent être évacués avec les ordures ménagères s'ils ne sont pas toxiques, ou rapportés à des endroits spécifiques (par exemple pour les médicaments).

PAS DANS LA TOILETTE NI L'ÉVIER!

Il est notamment interdit de jeter dans la toilette ou l'évier toute matière susceptible de bloquer ou d'obstruer le réseau d'égouts, dont :

NON aux résidus de table : graisses, os

NON aux matières solides

- Lingettes
- Tampons et serviettes hygiéniques
- Condoms
- Soie dentaire
- Cotons-tiges
- Cheveux
- Petits animaux morts

NON aux résidus dangereux

- Huile à moteur
- Peinture
- Médicaments
- Produits nettoyants



igepac.com

Repas du 28 octobre: Des participants enthousiaste, des bénévoles très heureux!



Le pique-nique prévu en août dernier ayant été annulé à cause de la température, les bénévoles organisateurs se sont mis en marche pour organiser un repas à l'intérieur au Centre communautaire. Les photos parlent d'elles-mêmes: bonne humeur, gaieté, enthousiasme. Voilà ce qui résume le mieux le repas.

Au menu: un repas complet avec assiette principale (spaghetti italien). Environ 90 personnes se sont présentées à la fête qui a laissé environ 1450 \$ aux

organismes organisateurs de la fête.

Tous les organisateurs, bénévoles et membres du Conseil de fabrique ainsi que la Garde paroissiale tiennent sincèrement à vous remercier de votre présence et de votre générosité.

Photos: Mario Ouimet



Invitation au second repas thématique: Club des 50 ans et +: 22 novembre

Le second repas thématique sera servi le 22 novembre prochain à la Salle communautaire à midi. Pour réserver une place pour ce buffet canadien (digne d'un repas des Fêtes), vous pouvez communiquer avec Colette Lord au 418-493-2142 poste 1245 ou Lucie Desjardins au 493-2833. Au menu, ragoût de pattes, pouding chômeur et accompagnements, le tout pour 10 \$ pour les membres et 15 \$ pour les autres. Bienvenue à tous!



Invitation aux membres du Club: Si vous souhaitez participez aux repas offerts par les autres Clubs du Kamouraska ou renouveler votre carte de membre 2018, nous vous invitons à communiquer avec Mme Colette Lord ou Lucie Desjardins aux mêmes coordonnées.

Source et pour informations: Lucie Desjardins





Les trois emblèmes de Saint-André sur une magnifique carte maintenant disponible

Procurez-vous la carte créée spécialement pour Saint-André par Catherine Plante artiste peintre à la Galerie-Boutique de la Maison Verte. Celle-ci représente les trois éléments symboliques de la municipalité soit : le rosier sauvage, le Bruant de Nelson et le pin gris représentés dans le paysage de Saint-André. Le dessin original encadré ayant permis la production des cartes est également en vente à la Galerie d'Audrey Mainguy

Horaire spécial des fêtes

- 9 et 10 déc. entre 11 h — 16 h;
- 18-19-20 déc. de 16 h à 21 h;
- Ouvert aussi sur rendez-vous: 418-714-7161

	Date	Jour	Heure	Activités et lieux	Infos add.
1	22 nov.	Mer	10-19 h	Livraison de la boîte fraîcheur [Centre communautaire]	Louise [371-1820]
2	22 nov.	Mer	12 h	Dîner thématique, Club des 50 ans et +	Colette (493-2145 # 1245)
3	23 nov.	Jeu	19 h	Bilan annuel du Comité de développement de Saint-André	Micheline (493-2811)
4	30 nov.	Jeu	9 h	Documentaire « Ma fille n'est pas à vendre », Centre-Femmes	418-492-1449
5	5 déc.	MAR	11 h 30	Dîner de Noël du Centre-Femmes	418-492-1449
6	5 déc.	MAR	19 h 30	Séance publique du Conseil mun et adoption budget 2018	Claudine (493-2085 # 1)
7	6 déc.	Mer	10-19 h	Livraison de la boîte fraîcheur [Centre communautaire]	Louise [371-1820]
8	7 déc.	Jeu	13 h 30	Café-bricole des Fêtes! Centre-Femmes, Inscriptions : 3 \$	418-492-1449



Prochaine publication le 15 décembre 2017. Envoi des articles en fichier Word pour le **1^{er} déc. 2017** par courriel à munand@bellnet.ca Pour information sur le journal, carte professionnelle ou publicité : Direction générale de la municipalité au 418-493-2085 # 1. Les textes n'engagent que leurs auteurs. Ce journal est produit en régie à la municipalité.

